**MARCHE PUBLIC DE SERVICES**

**Accompagnement de la mission d’audit sur les programmes de rénovation urbaine confiés à l’ANRU et sur le fonctionnement interne de l’ANRU siège**

**Acte d’engagement**

Référence du marché : 2026-01

# Parties contractantes

## Le pouvoir adjudicateur

Agence Nationale pour la Rénovation urbaine, établissement public industriel et commercial créé par la loi du 1er août 2003, dont le siège est sis 159 avenue Jean Lolive – 93500 PANTIN.

Personne habilitée à donner des renseignements prévus selon les *articles R. 2191-59 à R. 2191-62 du Code de la commande publique* : Pôle Affaires Juridiques et Achats

## Identification et engagement de l’opérateur économique

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire de l’ensemble des membres du groupement pour l’exécution de l’accord-cadre.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Co contractant 1** | **Le candidat se présente seul**  **Mandataire du groupement** | |
| Nom de la société / raison sociale |  | |
| Nom de la personne habilitée à engager la société |  | |
| Adresse du siège social |  | |
| Numéro de téléphone |  | |
| Adresse e-mail |  | |
| Numéro d’identification S.I.R.E.T. |  | |
| Numéro d’inscription au R.C.S. |  | |
| Code d’activité principal APE |  | |
| N° de T.V.A. intracommunautaire |  | |
| **Cocher cette case si la rémunération du titulaire répond au régime des honoraires** | |  |
| **Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise ou un artisan au sens du II de l’article R. 2151-12, R. 2151-13, R. 2151-15 et R. 2151-16 ?** | |  |
| **Co contractant 2** |  | |
| Nom de la société / raison sociale |  | |
| Nom de la personne habilitée à engager la société |  | |
| Adresse du siège social |  | |
| Numéro de téléphone |  | |
| Adresse e-mail |  | |
| Numéro d’identification S.I.R.E.T. |  | |
| Numéro d’inscription au R.C.S. |  | |
| Code d’activité principal APE |  | |
| N° de T.V.A. intracommunautaire |  | |
|  | | |
| **Cocher cette case si la rémunération du titulaire répond au régime des honoraires** | |  |
| **Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise ou un artisan au sens du II de l’article R. 2151-12, R. 2151-13, R. 2151-15 et R. 2151-16 ?** | |  |

# Objet du marché public

Le présent marché public a pour objet un accompagnement de la mission d’audit sur les programmes de rénovation urbaine confiés à l’ANRU et sur le fonctionnement interne de l’ANRU siège.

Pour le surplus, se référer aux *articles 1 « Présentation de l’ANRU et de la fonction d’audit », 2 « Champ d’intervention » et 3 « Descriptif des prestations »* du CCTP.

# Règlementation

La consultation est lancée sous la forme d’un appel d’offres ouvert conformément aux *articles L2124-2 et R. 2124-1 à R.2124-6 du Code de la commande publique*.

Conformément aux dispositions de *l’article L2113-11 du code de la commande publique*, il est précisé que le présent marché n’est pas alloti dans la mesure où le présent marché ne permet pas l’identification de prestations distinctes.

Il s’agit d’un accord-cadre à bons de commandes, mono-attributaire.

# Pièces contractuelles

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissant :

* L’acte d'engagement complété et ses annexes ;
* Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dont les articles sont réputés acceptés ;
* Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
* Le bordereau des prix unitaires complété ;
* Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) relatives aux Fournitures Courantes et Services (FCS) – pièce non jointe mais réputée connue du Titulaire dans l’ensemble de ses clauses ;
* En cas de sous-traitance, le formulaire DC4.

Seul l’original de ces documents conservé dans les archives de l'ANRU fait foi.

Si le titulaire joint à son offre des conditions générales de vente, celles-ci ne s’appliquent que pour autant qu’elles ne contreviennent pas aux clauses prévues par le présent document et ne peuvent en aucun cas se substituer aux conditions contractuelles de ce dernier.

# Durée

L’accord-cadre sera conclu pour une durée d’un (1) an à compter de leur date de notification au Titulaire. Il peut être reconduit tacitement au maximum trois (3) fois pour une nouvelle période d’un (1) an à compter de la date anniversaire de sa notification.

En application de *l’article R. 2112-4 du Code de la commande publique* cette reconduction est tacite et le titulaire ne peut s’y opposer. Cependant le marché peut ne pas être reconduit par l’acheteur sur décision expresse. La non-reconduction ne donnera pas lieu à indemnisation. Seule l’ANRU peut décider de ne pas reconduire l’accord-cadre. En cas de non-reconduction, l’ANRU en informe le titulaire avec un préavis d’un mois. La non-reconduction ne donne pas lieu à indemnisation du titulaire.

# 6. Prix / Montant de l’accord-cadre

L’ANRU peut émettre des bons de commande pour toute prestation entrant dans le périmètre du présent accord-cadre. L’émission des bons de commande se fait sur la base des prix unitaires indiqués par le titulaire, dans sa pièce financière.

L’accord-cadre est conclu avec un montant minimum et un montant maximum total sur la durée du marché fixé selon les conditions suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| **Minimum en € HT** | **Maximum en € HT** |
| 300.000 € HT | 600.000 € HT |

# Avance *(en rouge : rubrique à compléter par le candidat)*

Les modalités de versement de l’avance sont précisées à *l’article 15.1 « Avance »* du C.C.A.P.

|  |  |
| --- | --- |
| **Si le titulaire souhaite bénéficier de l’avance, cocher cette case** |  |

# Engagement du candidat *(en rouge : éléments à compléter par les candidats)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Je soussigné :** |  |
| **Agissant en qualité de :** |  |
| * 1. **Déclare n’entrer, ainsi que chaque membre du groupement, dans aucun des cas d’interdiction de soumissionner** prévu aux *articles L2141-1 et suivants* du Code de la commande publique ;   2. **Après avoir pris connaissance, et donc, accepté les documents contractuels mentionnés au présent document,** et, après avoir produit les documents, certificats attestations ou déclarations visés dans le code de la commande publique ;   3. **M’ENGAGE, SANS RESERVE,** à exécuter les prestations conformément aux stipulations du présent acte d’engagement et des pièces de l’accord-cadre qui y sont mentionnées, dont je certifie avoir pris connaissance et acceptés ;   4. La présente offre ayant fait l’objet d’une transmission électronique, **M’engage à accepter**, si la personne publique le demande, la rematérialisation conforme sous forme papier de tous les documents constitutifs à valeur contractuelle et, à ce titre, à signer une édition de ces documents sans procéder à la moindre modification de ceux-ci, pour les remettre à la personne publique sous cette forme.   L’offre ainsi présentée ne le lie toutefois que si son acceptation est notifiée dans un délai de 180 (cent quatre-vingt) jours à compter de la date limite de remise de l’offre. | |
| **Fait à :**  **Le :** | *Signature et cachet de la société* |

# Engagement du pouvoir adjudicateur

|  |  |
| --- | --- |
| **Je soussigné :** |  |
| **Agissant en qualité de :** |  |
| Accepte l’offre ci-dessus, | |
| **Fait à Pantin**  **Le :** |  |